



*Communiqué du 26 novembre 2020*

## **Les Casinos sont prêts à rouvrir le 15 décembre**

Les annonces faites par le Président de la République et les précisions apportées par le Premier ministre ce jour sont encourageantes pour les secteurs de la culture et du loisir. En cette période de fête, la réouverture rapide de ces activités est indispensable pour le bien-être de nos concitoyens, mais aussi pour l'activité économique de plusieurs villes en France. Elle doit évidemment se faire dans le cadre d'une stricte application d'un protocole sanitaire exigeant.

**Le syndicat professionnel Casinos de France a travaillé dans cet esprit pour accompagner et rendre possible cette réouverture, dans le respect des nouvelles mesures gouvernementales.**

A l'issue de la première vague de la Covid-19, les casinos ont été parmi **les premiers acteurs économiques à mettre en place un protocole sanitaire strict dès le 2 juin** (port du masque, plexiglas, désinfection fréquente...) dont l'application a fait l'objet de **contrôles très rigoureux par les services du Ministère de l'Intérieur**. Les casinos n'ont d'ailleurs déploré aucun foyer de contamination dans leurs établissements.

**Aujourd'hui, ils sont prêts à aller encore plus loin dans la protection de la clientèle et des collaborateurs.** La mise en place d'un contrôle renforcé de l'accès, la limitation du nombre de clients avec une inscription préalable obligatoire permettant une traçabilité sans faille dans le respect du RGPD, le renforcement de la fréquence de la désinfection, la promotion des outils numériques comme « TousAntiCovid » et la recommandation de la prise de température à l'entrée sont autant d'éléments sur lesquels ils entendent s'engager.

Il est indispensable de permettre la réouverture des casinos car cette activité est un des moteurs cruciaux de la dynamique économique locale où ils sont implantés. Ils représentent 15 000 emplois directs, 45 000 indirects, et génèrent 1,4 milliards d'euros de taxes et impôts chaque année, dont 400 millions pour les collectivités locales.

Enfin, il est à remarquer que les périodes récentes de fermetures administratives ont malheureusement provoqué une multiplication de lieux ou sites en ligne d'activités illégales de jeux sans contrôle ni sur les addictions ni sur les règles sanitaires, ni sur la traçabilité des fonds. Cette situation est d'autant plus dommageable que les casinos travaillent étroitement depuis plusieurs années avec l'Administration et s'impliquent pleinement dans la lutte contre les addictions, dans la protection des mineurs et contre le blanchiment des capitaux. Rouvrir rapidement nos établissements sera donc aussi une démarche pertinente en termes de santé et d'ordre public.

---

Contacts presse :

Isabelle Clap - [ic@flagshipcommunication.com](mailto:ic@flagshipcommunication.com) – 06 88 84 34 95

Casinos de France – [casinos@casinos.fr](mailto:casinos@casinos.fr) – 01 42 65 58 58